

PLASTURGIE'ASSUR

Fournisseur de nombreux secteurs d'activités (emballage, automobile, construction, médical...), la plasturgie est une industrie clé du paysage économique français.

La diversité des procédés de production et les performances attendues par les clients (compétitivité, résistance, légèreté, respect de l'environnement...), obligent les plasturgistes à être toujours plus innovants tout en adoptant une approche de gestion des risques de plus en plus rigoureuse.

En collaboration avec



Vos enjeux : anticiper vos risques et vous protéger contre les réclamations des tiers et les dommages à vos actifs corporels et incorporels

	Facteurs	Conséquences
Responsabilité Civile	<ul style="list-style-type: none"> Évolution de la jurisprudence Exigence des clients Conditions économiques Pérennité de l'entreprise Atteinte à l'environnement Dépendance vis-à-vis des donneurs d'ordre 	Mises en causes éventuelles en responsabilité civile pour les dommages causés à autrui et trouvant leur origine dans l'exploitation de l'entreprise et/ou dans les produits et les prestations livrées
Dommages	<ul style="list-style-type: none"> Raréfaction des ressources naturelles Mondialisation de l'économie et de l'information fournisseurs/clients Travail à flux tendu Diversification sectorielle 	Ces facteurs caractéristiques d'un monde en mutation génèrent des risques et menacent vos objectifs stratégiques et financiers. Ils vous obligent à vous prémunir contre les dommages potentiels affectant vos actifs corporels et incorporels

Notre approche : Plasturgie'Assur, une offre responsabilité civile et dommages à un tarif compétitif

Plasturgie'Assur est un contrat responsabilité civile et dommages aux biens en formule « Tous Risques Sauf », avec dérogation à la règle proportionnelle, étudié spécifiquement pour votre profession et développé avec la Fédération de la plasturgie.

Responsabilité civile	Dommages
<p>Pendant l'exploitation dans les locaux ou chez le client</p> <ul style="list-style-type: none"> Dommages aux objets confiés y compris aux moules Garantie des conséquences financières des retards de livraison dus à un éventuel accident 	<p>Dommages aux biens</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantie du bris de machines sur l'ensemble de votre matériel, sans désignation Couverture des moules dans vos locaux et chez vos sous-traitants ou donneurs d'ordre Garantie globale de tous les frais, pertes et recours consécutifs à un sinistre Pertes financières Couverture des carences de fournisseurs
<p>Après livraison des produits ou des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantie des dommages corporels, matériels et immatériels non consécutifs suite à vice caché causés à des clients du fait des produits ou travaux défectueux Garantie des frais de dépose et repose Garantie des frais de retrait engagés par le client ou par l'assuré du fait de produits défectueux Garantie des frais de prévention des dommages 	

CONCRÈTEMENT



Responsabilité civile et dommages aux biens confiés

Dans le cadre d'un incendie détruisant un atelier, un moule confié à un plasturgiste par un important donneur d'ordre est détruit. Ce moule n'étant pas assuré par le donneur d'ordre, le plasturgiste doit assumer les coûts de remplacement de celui-ci ainsi que les pertes financières subies par le donneur d'ordre.

→ **Marsh, au travers de son offre Plasturgie'Assur, couvre d'une part la valeur du moule par le contrat dommages aux biens mais également les conséquences financières pour le donneur d'ordre, si le plasturgiste est reconnu responsable, par la garantie des dommages immatériels du contrat responsabilité civile.**



Prévention

Un court-circuit dans un atelier d'extrusion déclenche un incendie sur le transformateur. L'embrasement très rapide du fait des matières stockées, détruit plus de 80% de l'outil de production entraînant la mise au chômage technique de plus de 150 personnes pendant les 8 mois de reconstruction de l'atelier.

→ **Outre l'appui de Marsh lors du règlement du sinistre, nous vous accompagnons dans la mise en place de mesures de prévention adaptées à votre activité et à votre structure, telle que la thermographie infrarouge.**



Responsabilité civile : retrait, dépose-repose, vice caché

La déformation de pièces automobiles, éjectées de leur moule alors que le retrait thermique était inachevé, amène le client à retourner la totalité des appareils livrés. Les coûts engendrés pour la fabrication de nouvelles pièces, le démontage et le remontage pour remplacer les pièces défectueuses ainsi que pour la réexpédition sont très importants pour l'entreprise.

→ **La mise en place de l'offre Plasturgie'Assur développée par Marsh et comportant un volet vice caché, permet à l'entreprise de transférer au marché de l'assurance une bonne partie de ces coûts.**

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes. MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée. Capital 5.807.566,00 Euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr. N° TVA intra-communautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances. Direction Communication et Marketing 1312. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2013.

LES ATOUTS MARSH

Une équipe spécialisée dans le secteur de la plasturgie, réactive et disponible, apportant à nos clients une forte assistance commerciale et un service technique de qualité.

Un accès privilégié au réseau Marsh permettant de vous accompagner dans votre développement international.

Une offre dédiée à votre secteur, élaborée en étroite collaboration avec la Fédération de la Plasturgie, ce qui a permis d'obtenir un rabais significatif.

Pour plus d'information, un numéro unique :

01 41 34 56 56

Marsh est présent à :

**Paris La Défense
Aix-en-Provence
Bordeaux
Lille
Lyon
Orange
Toulouse**

www.marsh.fr